

LA "CROIX" - La Seconde Lecture Assemblée Législative 5 avr. 07

# La Croix

JOSEPH BÉGIN  
Directeur-Propriétaire  
ABONNEMENTS  
Payables d'avance  
CANADA ET ETATS-UNIS  
1 an, \$2; 6 mois, \$1  
EN VILLE (Par la Poste)  
1 an, \$2; 6 mois, \$1  
STRANGER (Union postale)  
1 an, 2.25; 6 mois, 1.25

66, RUE NOTRE-DAME-EST, MONTREAL.  
VIS-A-VIS DU PALAIS DE JUSTICE  
Boîte de Poste 2175

## Journal Catholique et Indépendant publié à Montréal

RELIGION, QUESTIONS SOCIALES, SCIENCES, ARTS, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE POLITIQUE, AGRICULTURE, ETC.

Afin de faciliter la propagande de la CROIX nous avons établi des conditions spéciales en faveur de nouveaux abonnés seulement :  
3 abonnements de 1 an \$4  
5 " " " 6  
10 " " " 10  
Téléphone :  
Bell Est 2281

### PENSÉE DU JOUR

Un journal catholique dans une paroisse c'est une mission perpétuelle.  
LEON XIII.

## Arrêté !

Vendredi matin, j'allais, comme d'habitude, au bureau de poste, chercher mon courrier. Chemin faisant, je rencontre un ami :  
— Bonjour, M. Bégin ; mais, vous n'êtes pas arrêté !  
— Arrêté ! par qui ; pourquoi ? !  
— Mais... mais... vous ne savez pas ? !  
— Eh ! non.  
— M. Tarte, de la *Patrie*, vous a fait arrêter, paraît-il. C'est, du moins, ce que j'ai lu ce matin sur les "bulletins" de la *Patrie* et du *Canada*, devant leurs bureaux.  
— ? ? ? !  
Ma personne en chair et en os, devant lui, répondait plus éloquentement que je n'aurais pu le faire. Mon ami fut tout heureux, d'ailleurs, d'apprendre que je n'étais pas arrêté !  
Et je continuai mon chemin...  
Je n'ai pas l'habitude de lire ces grandes affiches qu'on expose devant les bureaux des grands journaux de Montréal pour annoncer les grandes nouvelles à sensation du jour. Je passe toujours outre, sans lever même la tête pour y jeter un furtif regard.  
La nouvelle que l'on venait de m'apprendre avait un peu piqué ma curiosité. En revenant du bureau de poste, je m'arrêtai un moment devant ces "bulletins."

Tout à fait au haut de celui du *Canada*, je vis :  
"M. Tarte a fait arrêter le Directeur de la "Croix," pour libelle."  
A fait, la chose, d'après cette affiche, avait donc eu lieu ; elle était passée. Et pourtant—je ne révais pas—je n'étais pas arrêté puisque je lisais l'affiche du *Canada*, librement, comme un brave homme.  
Curieux de voir le fond du sac, j'allai vite au bureau de l'honorable juge Choquet et demandai les raisons et les détails de toute cette histoire d'arrestation annoncée par la *Patrie* et le *Canada* !  
On me répondit, fort poliment, qu'aucune plainte n'avait même encore été formulée contre moi par M. Tarte—ce que je soupçonnais bien quelque peu : certains journaux sont si menteurs ordinairement !  
Ne trouvez-vous pas, amis lecteurs, que la *Patrie* et le *Canada* sont joliment farceurs, quand ils se mettent en frais de l'être ?  
Ah ! je sais bien que le Directeur de la CROIX n'est pas en odeur de sainteté aux bureaux de rédaction de ces feuilles. *Indé ira*. De là aussi cette sottise vilénie à son égard.  
Qu'importe !  
Mais revenons au bureau de l'hon. juge Choquet, où l'on me dit, en outre :

Si quelque plainte est déposée contre vous par la *Patrie*, pour libelle, on vous en avertira par le téléphone. Dans l'après-midi, vers deux heures, l'hon. Choquet me fit téléphoner qu'une telle plainte avait été faite. Je me rendis au bureau de l'hon. Juge. Après les actes de civilité ordinaires, il fut décidé que le lendemain j'aurais à produire contre cette plainte les pro-

cédures judiciaires sommaires, c'est-à-dire, cautionnement, etc. Et je m'en retournai à mes affaires.  
Voilà toute l'arrestation qui eut lieu ! Comme on le voit, elle n'est pas très pénible. Mgr Montagnini a été beaucoup plus maltraité que moi, je l'avoue.  
Mais, que de sottises, il s'est publié, notamment dans la *Patrie* et le *Canada* qui se sont *liqués* contre la CROIX !  
Il faut lire, sur cette affaire, les rapports menteurs et trompeurs de ces deux journaux pour constater leur entente.  
On m'a fait promener avec le grand constable ; on m'a fait dire que j'avais déclaré à l'hon. juge Choquet que je ne pouvais trouver de cautions, etc., etc. ; tout cela, pour satisfaire les petites haines de la ligue.  
C'est faux, c'est mesquin, c'est sot. J'en prends l'hon. Choquet à témoin, puisque c'est à lui que j'ai purement et simplement dit que, auparavant, dans des causes à peu près semblables, je n'avais toujours donné que mon cautionnement personnel, mais que, s'il fallait dans la présente cause, une autre caution, j'étais prêt à la lui fournir à volonté.  
On m'a assuré, après, que c'était le plaignant qui insistait auprès du magistrat—qui n'y tenait pas—pour faire exiger de moi un autre cautionnement en outre le mien, afin, sans doute, de laisser accroire au public toujours trop crédule, que mon honorabilité n'était pas suffisante pour garantir les intérêts en cause.  
En tout cas, je donnai le cautionnement demandé, le lendemain, samedi, comme il était entendu.  
On aurait voulu, à la *Patrie*, que je me hâtasse davantage. Pourquoi, puisque dame Justice n'était pas pressée ? Que m'importaient les impatiences trop intéressées et les excitations de M. Tarte. Nous savons, à la CROIX, prendre notre temps pour faire les choses comme il convient. Que notre confrère prenne exemple sur nous, et il s'en trouvera bien !  
Maintenant je vais continuer, comme par le passé, à mettre au grand jour les méfaits de la *Patrie*.  
Les petites intrigues de ce journal, montées contre moi, ne m'arrêteront pas d'une semelle dans la campagne d'assainissement que j'ai entreprise contre lui.  
Mon procès, s'il y en a un, sera très intéressant, je l'espère. Il me donnera l'occasion de prouver tout ce que la CROIX a publié contre la *Patrie*. Cette preuve tombera sur cette dernière comme un coup de massue. Trop longtemps, le journal des MM. Tarte a trahi les plus chers intérêts des Canadiens français ; trop longtemps, il a semé par tout le Canada et jusqu'aux Etats-Unis des idées empestées de socialisme.  
Récemment encore, il lançait dans un feuilleton un blasphème contre le Tout-Puissant. Quelque temps auparavant, dans un autre feuilleton, il étalait sous les yeux de ses lecteurs une scène infâme de bigamie. C'en est assez, il me semble, pour indigner la conscience de tout honnête homme.

JOSEPH BÉGIN.  
:o:  
**Une lettre de Mgr Fèvre**  
Une lettre de Mgr Justin Fèvre dont nous sommes encore obligé de remettre la publication au prochain numéro de la *Croix*, répond admirablement à plusieurs critiques qui ont été faites du livre : *Vie et Travaux de J.-P. Tardivel*.

### NOTRE PROCÈS

#### La "Patrie" vs le Directeur de la "Croix"

Les procédures sommaires, dans la cause de la *Patrie* vs le Directeur de la *Croix*, sont fixées au jeudi, 17 janvier, à 10 heures, le juge Piché siégeant.  
Mais, vu que le magistrat du district ou son remplaçant en cette cause (le juge Piché) n'a pas le droit légal de permettre au défendeur de produire le moindre justification d'actes accomplis même dans le plus grand intérêt public, nous avons décidé de demander à l'hon. Juge siégeant de renvoyer notre cause devant un jury où nous aurons toute la liberté de nous justifier, de prouver que tout ce que nous avons avancé contre la *Patrie* est absolument vrai, que l'intérêt public, l'intérêt du pays en a été le mobile, et que nous n'avons fait que notre devoir de journaliste probe, honnête, en un mot catholique, dans notre campagne contre la plaignante.  
La *Patrie* se plaint des articles suivants : *Mettez des étiquettes*, par Un de vos Confrères de collège ; *Croira qui voudra*, par Joseph Bégin ; *Le baiser de Judas*, par Un Français du Canada ; *L'impertinence de la "Patrie"*, par Joseph Bégin ; *Antonio Tarte et son papa*, par Pierre Bayard, et *Révolutions accablantes*, par Joseph Bégin.  
Il importe que ce procès ait du retentissement, car la *Patrie*, nous l'espérons fermement, en sortira jointement écopée. Il est vrai qu'elle est puissante, qu'elle peut disposer contre nous de forces matérielles que nous n'avons pas. Mais, si nos lecteurs nous aident de leurs prières, de leurs sympathies et aussi, puisque l'argent est le nerf de la guerre, de leur bourse, nous serons fort et nous vaincrons la géante.

LE DIRECTEUR.  
:o:  
**QUE VEULENT-ILS AU FOND?..**  
Que veulent les franc-maçons ? La presse canadienne fidèle écho de la presse maçonnique d'Europe et d'ailleurs, prétend le savoir. Écoutons plutôt les franc-maçons eux-mêmes :  
\*\*\*  
"Le Catholicisme, nous devons, nous, franc-maçons, en poursuivre la démolition définitive."  
— *Bulletin du Grand-Orient de France, septembre 1885.*  
\*\*\*  
"La loi contre les associations religieuses sera faite de manière à les détruire toutes et à confisquer leurs biens. Puis, le Concordat une fois dénouée, non seulement le budget des cultes sera supprimé, les églises déclarées propriétés de l'Etat et enlevées aux fidèles au gré des municipalités, mais les paroisses elles-mêmes ne seront plus considérées que comme de simples associations religieuses, on leur appliquera la loi contre les associations, et on les détruira de la même façon."  
— *Convent maçonnique de 1892.*  
\*\*\*  
"La Commission signale que les Loges feront bien, quand les édifices religieux seront rentrés dans les mains de leurs légitimes propriétaires (!) (communes, département, Etat), de se porter adjudicataires ou locataires, afin de les employer à des fêtes civiles ou maçonniques."  
— *Conseil du Grand-Orient, 3 avril 1905.*

"Tous ensemble, par nos pères, par nos amis, par nous-mêmes, nous nous sommes attachés dans le passé à une œuvre de cléricisme, à une œuvre d'irreligion. Nous avons arraché les consciences humaines à la croyance. Lorsqu'un misérable, fatigué du poids, du jour, ployait les genoux, nous l'avons relevé, nous lui avons dit que derrière les nuages il n'y avait que des chimères. Ensemble, et d'un geste magnifique, nous avons éteint dans le ciel des lumières qu'on ne rallumera plus."  
"Voilà notre œuvre, notre œuvre révolutionnaire."  
VIVIANI.  
(Discours du 8 nov. 1906)  
\*\*\*  
Ce n'est pas tout. Écoutons encore Clemenceau :  
"L'ennemi, je n'ai pas besoin de le nommer. Tournez la tête. On aperçoit la flèche de la cathédrale, ce grand amas de pierre dont l'ombre pèse encore sur vous. Le Voilà."  
CLEMENCEAU  
(Discours de Luçon, octobre 1906.)  
\*\*\*  
Et maintenant achevons par M. Briand :  
"Quand vous dites que nous déclarons la guerre à l'Eglise et à la religion, vous commettez une grave erreur ?"  
En effet, ce n'est pas la guerre que la franc-maçonnerie voulait déclarer à l'Eglise, c'était un suicide qu'elle lui demandait. Et nos grands journaux trouveront encore étrange que l'Eglise de France n'y ait pas consenti... avec plaisir !...  
HENRI BERNARD  
:o:  
**Offre avantageuse**  
Comme notre procès avec la *Patrie* se déroulera d'ici à quelques semaines, nous demandons à nos abonnés de faire une propagande spéciale de la CROIX, afin que le plus grand nombre possible de Canadiens français soit instruit de certains faits et de certains gestes dont la *Patrie* s'est rendue coupable et qui seront, durant ce procès, mis au grand jour.  
Dans ce but, nous avons décidé d'accepter, à 25 cents, tout abonnement nouveau de trois mois qu'on nous enverra.  
Il faut profiter de cette bonne occasion de multiplier les lecteurs de la CROIX sans qu'il en coûte beaucoup.  
:o:  
**LE "STAR"**  
ET LA  
**Franc-maçonnerie Française**  
Il est curieux de constater les efforts, d'ailleurs ridicules, que le *Star*, de Montréal, fait pour dégager la franc-maçonnerie de la responsabilité écrasante dont l'opinion publique la charge avec raison en ce qui concerne la persécution odieuse et véritablement ignoble dont la France chrétienne et la religion catholique sont l'objet de nos jours.  
Ainsi, dans une longue dépêche de Rome, datée du 15 décembre, à la feuille anglaise, on lit ce qui suit :  
"LES FRANCS-MAÇONS BLAMÉS"  
"Un grand nombre de loyaux catholiques sont disposés à imputer aux franc-maçons les troubles que traverse actuellement l'Eglise catholique en France et dans d'autres pays, comme étant des ennemis de longue date de l'Eglise de Rome. Et quand le mot "franc-maçons" est employé à propos de cette persécution il faudrait comprendre qu'il a une signification toute à fait étrangère à la signification du terme "franc-maçons" employé par les loges de cet Ordre en Angleterre et en Amérique. L'organisation rude et grossière qui a depuis des siècles existé dans le sud de la France (!) a peu de choses de commun avec l'Ordre dont le roi d'Angleterre est la tête. Mais peu importe le point de savoir si quel-que rejeton de la franc-maçonnerie est responsable des agitations dirigées contre les prêtres et les évêques, le fait est que ces agitations existent, et le Vatican a souvent été très inquiet en voyant la manière dont les choses vont dans quelques unes des grandes villes de France et des pays latins."  
Le *Star*, en imprimant cela, cherche évidemment à faire croire à ses lecteurs bénévoles que la franc-maçonnerie universelle n'est pour rien dans la persécution "rude et grossière" des catholiques de France. Croit-il sérieusement qu'il y a moyen de dissimuler plus longtemps la vérité au public anglais, à savoir que la République française est en réalité une république maçonnique ; que l'ordre des franc-maçons s'y trouve absolument maître du gouvernement, de l'administration, de la police, de la justice, de l'armée, etc. ? Le *Star* s'imagine-t-il pouvoir dissimuler le fait que toutes les lois, depuis plus de 25 ans, sont dirigées par la franc-maçonnerie en France, contre le christianisme, contre les catholiques ! Comment le *Star* peut-il espérer cacher ce fait patent, avoué par les franc-maçons français eux-mêmes, dans leurs convents, et même en pleine chambre, où ils sont plus de 400, que toutes les lois y compris la dernière bâclée sous prétexte de "séparation," sont des lois essentiellement anti-chrétiennes, préparées, élaborées, votées depuis longtemps dans leurs conciliabules secrets avant d'avoir été votées par leur parlement extérieur et mises à exécution par leur gouvernement officiel !  
Le *Star* feint d'ignorer ou s'efforce de laisser ignorer au public anglais toutes les divulgations absolument authentiques qui se sont produites quant à l'origine vraie de toutes les lois maçonniques devenues lois de la République, qui concernent par exemple : l'enseignement public, les associations religieuses, les biens du clergé régulier, leur "liquidation" c'est-à-dire leur confiscation, le service militaire imposé aux prêtres, la suppression par la force de tout enseignement chrétien libre, la suppression des séminaires, la guerre au Christ expulsé des places publiques, des écoles, des tribunaux, etc., etc.  
\*\*\*  
Ce qui est particulièrement remarquable dans cette tentative inouïable de déguiser la vérité historique contemporaine, c'est le piteux effort que fait le *Star* pour dégager la franc-maçonnerie anglaise de toute complicité avec le maçonnisme français qui, selon lui, aurait commencé par exister il y a des siècles dans le sud de la France (!)  
C'est le même *Star* qui, le 27 décembre 1905, dans une longue apologie de la franc-maçonnerie anglaise, a reconnu que celle-ci date du XVIIIe siècle (1717), époque à laquelle cette association secrète a pris la forme moderne que l'on connaît ; époque aussi à laquelle la "Grande Loge d'Angleterre" a commencé à semer des rejetons en France et sur une foule d'autres points du Continent.

Le Star espère-t-il cacher aux "profanes" que la maçonnerie française est d'importation anglaise? Croit-il sérieusement pouvoir dissimuler que le premier fondateur de la première "grande loge" en France fut un lord Derwent Waters, émissaire de la "grande loge" d'Angleterre, siégeant à Londres, dans une taverne!

\*\*\*

C'est à partir de 1751 que les premières loges furent fondées par les bons FF. d'Angleterre, en France et en Belgique, à Dunquerque, et à Mons en 1721, à Paris en 1725, à Bordeaux en 1732, à Valenciennes en 1733, au Havre en 1733. Partout c'étaient des loges anglaises recrutées aux moyens de librepenseurs, de libres-viveurs, ou de dupes de France. Ces loges n'étaient pas encore reliées entre elles sur le continent. Elles dépendaient de la Grande Loge "mère" d'Angleterre! En 1735, une députation des bons FF. des loges de Paris demanda l'union. En 1740, le diplôme d'autorisation leur fut accordé par la Grande Loge d'Angleterre!

La première loge centrale, en France, s'appela grande loge anglaise... de France!!!

La Grande Loge d'Angleterre se constitua définitivement lors de la fusion à Londres, le 24 juin 1717, des FF. Rose-Croix (Rosicruciens) Anderson et De saguliers et Cie, avec les francs-maçons de la loge dite de Saint-Paul (!) qui se qualifiaient depuis de Free and accepted masons...

\*\*\*

Le F. Brimont "Grand Inquisiteur Commandeur", "Grand orateur" de plusieurs loges et chapitres maç. de France, député aux différents "convents" de la Fr. maç. française, se déclarant "possesseur de nombreux et indiscutables documents maçonniques qui lui ont permis d'étudier depuis longtemps l'histoire de l'ordre maçonnique...", dit ce qui suit dans son Histoire des Origines de l'Ordre :

"C'est en 1725 que la société maçonnique fut introduite en France par lord Derwent-Waters ou Derwat-Water (nom francisé) en compagnie des FF. Masqueline et Guerli, tous trois membres de la Grande Loge de Londres. Lord Derwent-Waters ayant eu l'imprudence de retourner en Angleterre, y fut décapité (pour trahison—N. B.) et il eut pour successeur, en France, toujours un Anglais, lord d'Harnouester, puis ensuite le duc d'Antin..."

\*\*\*

Au Star, on sait parfaitement tout cela, mais on feint de l'ignorer. On préfère imprimer hypocritement que les francs-maçons français présentent une "signification tout à fait étrangère à la signification des francs-maçons de l'ordre maçonnique en Angleterre et aux Etats-Unis" et que les fr. maç. de France ont "peu de chose de commun avec l'ordre dont le roi d'Angleterre est la tête."

\*\*\*

Le roi d'Angleterre est invoqué ici pour la frime. Tout le monde sait que, si le prince de Galles s'est laissé initier d'un seul coup aux 33 degrés du Rite Ecossais, dans sa jeunesse, le 3 septembre 1874, et nommer "Grand Maître de la Grande Loge", puis "Grand Protecteur" et enfin "Grand Maître de la franc-maçonnerie en Angleterre", ses "initiateurs" eurent bien soin de lui laisser ignorer complètement les vrais principes secrets du maçonnisme qu'on lui présentait pompeusement comme une association de bienfaisance humanitaire. Tout le monde sait aussi que, depuis longtemps, le prince de Galles avait cessé de fréquenter la loge quand il fut appelé à monter sur le trône d'Angleterre.

Enfin le Star affecte d'ignorer ou tente de cacher que, si, extérieurement, la franc-maçonnerie anglaise a rompu—par pure comédie opportuniste—avec sa fille la maçonnerie française, depuis l'époque où celle-ci, en 1868, crut pouvoir ôter le masque originel de déisme dont s'affuble encore le maçonnisme anglais, et renoncer à la formule pseudo-archaïque de la corporation des maçons constructeurs du

moyen âge, invoquant le "Grand Architecte de l'Univers," la Grande loge d'Angleterre sur tous les points du globe n'entretient pas moins des rapports très intimes mais très occultes, avec les bons FF. et amis du Grand Orient de France et "luttent parallèlement avec le Grand Orient de France, pour le succès final de l'œuvre maçonnique universelle", comme le déclarait secrètement, en 1894, au convent maçonnique de Paris, le F. Dequaire, Rapporteur du Grand Orient à propos des relations extérieures de l'ordre maçonnique de France avec les maçonneries étrangères...

\*\*\*

Si le Star avait besoin de se renseigner sur ce point édifiant, qu'il fasse donc demander quelque lumière au Grand Orient de France, (rue Cadet, Paris), par l'intermédiaire obligant ou obligé du nouveau consul de France à Montréal, l'Israélite nommé D'Allemagne, sans doute afin de déguiser le vrai nom hébreux de cet agent de la République maçonnique. Pour mieux guider le Star dans ses recherches, nous lui signalerons le compte rendu (secret) mais officiel du convent maçonnique de Paris, tenu en 1894 (BULLETIN DU GRAND ORIENT DE PARIS, No d'AOÛT-SEPTEMBRE page 117, séance du lundi 10 septembre.) Nous ajouterions afin de faciliter les recherches du Star, ou le cas échéant, celles de M. le Consul général de France, à Montréal, que ce rapport authentique du V. F. Dequaire est analysé in extenso aux pages 283 à 286 du Rapport parlementaire de M. L. Prache, député de Paris, déposé, le 6 mars 1902, devant la IIe Commission des pétitions de la Chambre des députés, de France, sur une pétition de 80,000 citoyens français contre la franc-maçonnerie, si chère au cœur de la Grande Loge d'Angleterre.

M. le Consul général de France n'aura pas de peine sans doute à procurer ce document parlementaire au Star de Montréal.

En tout cas, qu'il s'adresse à la maison Hardy et Bernard, Imprimeurs, 80 rue de Bondy, à Paris, qui a édité le Rapport de M. Prache en 1902 et en 1905 (nouvelle édition complète et mise à jour : prix 3 fr et 50 c) sous ce titre :

"LA PÉTITION CONTRE LA FRANC-MACONNERIE, à la IIe Commission des pétitions de la chambre des députés."

On voit que nous n'épargnons rien pour éclairer la "religion" (!) du Star.

\*\*\*

Mais vous verrez que les bons FF. anglais n'auront garde de recourir à cette "Vraie Lumière"! les bons FF. maçons de la "Grande Loge d'Angleterre", préféreront laisser croire ou essayer de faire croire à leurs dupes qu'ils ont "excommunié les bons FF. de l'Or. de France, dans les grands prix—tout en reconnaissant, in petto, qu'ils sont tout de même de bons francs-maçons, comme les bons FF. d'Angleterre: "They are free mason, all the same"!

ANTI-MAÇON

:o:

PENSÉE DU JOUR

Je sens en moi une singulière pente, singulière du moins en ce temps. J'ai l'esprit de roture comme je voudrais que les gentilshommes eussent l'esprit de noblesse. Si je pouvais rétablir la noblesse, je le ferais tout de suite, et je ne m'en mettrais pas. Je voudrais travailler pour mon compte à rétablir la roture.

En vérité, j'ai joué un rôle de dupe, si je n'y regarde qu'avec l'œil de la raison humaine. J'ai défendu le capital sans avoir jamais un sou d'économies, la propriété sans posséder un pouce de terrain, l'aristocratie, et j'ai à peine pu rencontrer deux aristocrates; la royauté dans un siècle qui n'a pas vu et qui ne verra pas un roi. J'ai défendu tout cela par amour du peuple et de la liberté, et je suis en possession d'une réputation d'ennemi du peuple et de la liberté qui me fera lanterner à la première bonne occasion. Cependant ma pensée est droite et logique; mais j'ai trop cru au devoir, et j'en ai trop parlé!

C'est la seule chose qui me console quand je considère hélas! ce que je n'ai pas fait.

LOUIS VEUILLOT.  
(Odeurs de Paris, Livre VII, Ch. 8.)

Un adversaire du drapeau du Sacré-Cœur.

Un journal de Montréal ne sachant plus quel argument employer dans sa lutte contre l'idée du drapeau du Sacré-Cœur, s'est avisé de citer des paroles attribuées par lui à l'abbé Lemire, député au parlement français. Cet abbé ayant alors parlé en homme public et politique, il est permis de citer l'extrait suivant que nous empruntons à la "Semaine religieuse" de Cambrai :

"L'homme qui, de l'aveu de tous, amis et ennemis, a fait, de notre temps, le plus de mal à l'Eglise de France, vient de mourir. Avant qu'il ne parût devant Dieu, le sacrement de l'Extrême-Onction a pu lui être administré; puisse-t-il l'avoir reçu dans les dispositions d'esprit et de cœur qui en assurent l'efficacité!

"Durant vingt années, M. Duma y fut, à vrai dire, le seul et unique ministre des cultes que nous ayons eu; et, comme l'a fort bien dit M. Judet dans "l'Eclair", il a employé tous ses jours et tout son pouvoir à amoindrir l'Eglise de France, en s'attaquant à la tête d'abord, c'est-à-dire l'Episcopat, et ensuite aux membres du clergé. Il est mort du chagrin de n'avoir pu poursuivre son œuvre jusqu'au bout. Quand il apprit que la loi de séparation était votée il dit: "On regrettera d'avoir donné la liberté aux évêques." Ce mot marque le but constant qu'il avait poursuivi: leur asservissement.

"Un document qui montre bien que M. Duma y était, au ministère des cultes, l'agent de la Franc-Maçonnerie, est un article qui fut publié en 1896 dans la livraison de mai (pages 111-112) de la "Revue Maçonnique". On en était alors au ministère Méline. D'aucuns affectaient de s'inquiéter de son modérantisme, et la "Revue Maçonnique" les rassuraient en ces termes :

"Ne nous alarmons point... Ayons les yeux fixés sur un certain cabinet du ministère, occupé par un certain fonctionnaire, Directeur des Cultes, E. Dumay. On doit à M. Dumay une suite de mesures, prises sans bruit, et qui, toutes, d'une manière aussi adroite que décisive, ont JUGULÉ les zéloteurs du cléricisme."

"Trois ans plus tard, en février 1899, M. Dumay s'avisa d'aller à Rome pour essayer d'endormir la vigilance pontificale, et pouvoir ainsi continuer en paix l'œuvre qu'il avait entreprise, la "domestication" de l'Eglise de France.

"Il crut bon, avant de partir, de se munir d'une lettre de créance sacerdotale. Ce fut M. l'abbé Lemire qui lui fournit comme en fait foi l'extrait suivant du compte rendu sténographique de la séance de la Chambre des Députés du 31 janvier 1899, page 249 :

M. L'abbé LEMIRE — "Je crois qu'il faut rendre cette justice à la Direction des Cultes, qu'elle est tenue avec une grande régularité et un esprit de bonne intention à l'égard du clergé... Je crois pouvoir dire que je n'exagère pas en parlant des bonnes intentions de la Direction des Cultes à l'égard du clergé."

Nous nous serions abstenus de rappeler ces faits si, actuellement, nous n'avions lieu de croire vrais les propos attribués à M. l'abbé Lemire au sujet du Saint-Père dans la question des Associations cultuelles.

"Ne craignons pas, disait tout récemment une voix des plus autorisées, ne craignons pas de montrer dans leur vie publique les hommes publics surpris dans leurs méfaits, sans nous laisser retenir par un vain scrupule de fausse charité."

— Les Cloches de Saint-Boniface.

:o:

METIERS BIZARRES.

Il n'y a pas que Montréal qui connaisse des métiers bizarres. Au Japon, plus de 3,000 personnes gagnent leur pain quotidien en élevant et vendant des insectes connus sous le nom de kusabibari ou insecteurs chanteurs. Ils ressemblent à des grillons et émettent des sons rappelant le tintement d'une clochette d'argent.

Cette musique, bien que monotone, est, paraît-il, assez agréable. Les fines oreilles des petites Japonaises en raffolent.

NOTES et CRITIQUES

LA CUREE

Simple extrait d'une correspondance parisienne adressée au Petit Marseillais:

"Une loge maçonnique a fait, auprès d'un préfet du centre que nous pourrions nommer, une démarche à l'effet d'obtenir la permission de tenir sa réunion dans la cathédrale du chef-lieu, aux heures où l'on n'y célèbre pas le culte, c'est-à-dire au moment où elle est disponible. Le préfet a éconduit les solliciteurs; mais on nous affirme que des démarches analogues seront faites. Dans tous les cas, on peut tenir pour certain que le jour où les églises seront désaffectées ou abandonnées par le clergé, on demandera de les prendre à bail pour y tenir des réunions maçonniques ou autres."

\*\*\*

UNE INTERVIEW DE Mgr LACROIX

Interrogé par un rédacteur du Matin au sujet d'accusations dirigées contre lui, l'évêque de Tarentaise, en France, a répondu :

"La vérité, la voici, point par point: 1o Il est faux que je propage dans mon diocèse les idées des abbés Loisy et Houtin, dont les livres sont presque totalement inconnus en Tarentaise; pour évangéliser nos paysans et nos bergers, nous n'avons que faire, je vous assure, des problèmes quintessenciés de l'exégèse. J'ai une profonde estime pour le caractère de M. Loisy, mais je partage si peu toutes ses idées qu'il y a trois ans, au plus fort de la question biblique, j'ai fait lire à mes prêtres la réfutation de M. Loisy par l'abbé Frémont, et que M. Houtin, dans son dernier ouvrage, ne manque pas de m'en faire un reproche.

2o Il est faux que je n'aie pas publié la dernière Encyclique: vous la trouverez tout au long dans notre Bulletin religieux du 1er septembre 1906 :

3o Il est faux que j'aie rédigé ou inspiré la pétition d'un groupe de catholiques à Pie X. Je n'ai connu ce document que par le journal le Temps, et, si j'en ai goûté la forme très littéraire, j'ai pensé, comme tout le monde, que cette démarche était inutile et même maladroite; relisez cette lettre et appliquez-lui les règles de la critique interne: elle émane certainement d'une plume très laïque;

4o Il est faux que je cherche des accommodements avec la loi de séparation: après l'interdit pontifical, je me serais fait scrupule de tenter quoi que ce soit qui eût pu ressembler à une association cultuelle. Il est vrai que j'ai organisé, d'après la loi de 1901 et sur le terrain exclusif du droit commun, une association diocésaine, dite "Société de Saint Sigismond", mais les statuts en ont été envoyés à Rome avec le récépissé de la préfecture, et il suffit de parcourir ces pièces, qui vont être publiées, pour s'assurer que la loi de séparation n'a rien à voir dans cette fondation. Je me suis efforcé de sauver du naufrage mes deux séminaires et l'œuvre des prêtres infirmes. Qui donc pourrait m'en faire un crime? Le Saint-Père est en possession du dossier de cette affaire. Quelle que soit sa réponse, nous obéirons. Il me paraît difficile qu'on puisse exiger davantage."

:o:

Vous ne savez pas pourquoi maître Tarte a jugé à propos d'adresser au cardinal Merry del Val un télégramme au nom du peuple canadien pour exprimer au Saint-Père ses sympathies? Eh! bien, voici la clef du mystère :

L'autorité religieuse du diocèse avait envoyé—sans en avertir maître Tarte!—un télégramme au Pape pour lui offrir l'expression de son attachement, de son dévouement et de sa douleur dans la persécution qu'il souffre en ce moment.

A ce télégramme, tout naturellement, Son Excellence le cardinal Merry del Val a répondu, et sa réponse a été publiée dans la Presse.

Indéjà, à la Patrie.

Pensez-y donc! La Patrie, le journal par excellence qui souhaite la bienvenue à tout le monde, et qui brûle une chandelle devant la statue du diable aussi bien que devant celle du Sacré-Cœur; la Patrie, oubliée dans une telle circonstance, quand elle se pose comme le chargé d'affaires du peuple canadien, auprès des puissances étrangères, et se fonde en quatre pour entretenir l'harmonie entre toutes les religions! Allons donc! à quoi pensez-vous?

:o:

Un mot d'explication

Vous ne savez pas pourquoi maître Tarte a jugé à propos d'adresser au cardinal Merry del Val un télégramme au nom du peuple canadien pour exprimer au Saint-Père ses sympathies? Eh! bien, voici la clef du mystère :

L'autorité religieuse du diocèse avait envoyé—sans en avertir maître Tarte!—un télégramme au Pape pour lui offrir l'expression de son attachement, de son dévouement et de sa douleur dans la persécution qu'il souffre en ce moment.

A ce télégramme, tout naturellement, Son Excellence le cardinal Merry del Val a répondu, et sa réponse a été publiée dans la Presse.

Indéjà, à la Patrie.

Pensez-y donc! La Patrie, le journal par excellence qui souhaite la bienvenue à tout le monde, et qui brûle une chandelle devant la statue du diable aussi bien que devant celle du Sacré-Cœur; la Patrie, oubliée dans une telle circonstance, quand elle se pose comme le chargé d'affaires du peuple canadien, auprès des puissances étrangères, et se fonde en quatre pour entretenir l'harmonie entre toutes les religions! Allons donc! à quoi pensez-vous?

:o:

Il n'y a pas que Montréal qui connaisse des métiers bizarres. Au Japon, plus de 3,000 personnes gagnent leur pain quotidien en élevant et vendant des insectes connus sous le nom de kusabibari ou insecteurs chanteurs. Ils ressemblent à des grillons et émettent des sons rappelant le tintement d'une clochette d'argent.

Cette musique, bien que monotone, est, paraît-il, assez agréable. Les fines oreilles des petites Japonaises en raffolent.

ANDRÉ CHAUVIN.

"ALLEZ AU PEUPLE"

L'Union populaire canadienne

L'éloquent coadjuteur de Cambrai (France), Mgr Delamare, dont nos lecteurs ont eu maintes fois l'occasion d'apprécier dans la "Croix" le zèle apostolique, vient de prononcer à Roubaix un remarquable discours où après avoir défini la situation présente, il a exposé les devoirs qu'elle imposait aux catholiques :

"Avant tout, dit-il, faites des efforts extrêmes et dépensez-vous sans mesure pour vous faire aimer du peuple. Vous n'aurez rien fait tant que vous n'aurez pas fait cela. Voyez le Christ: il était de la race la plus noble, du sang le plus généreux. Il s'est fait ouvrier et il a fait cela pour nous insuffler un amour profond du peuple que vous le pouvez. Evitez le luxe; n'écrasez pas les ouvriers de votre richesse. Pensez à ce qu'a le luxe; n'écrasez pas les ouvriers de votre richesse. Pensez à ce qu'a de douloureux cette juxtaposition du luxe et du travail. Faites-vous tout simples devant les ouvriers. Allez les trouver chez eux, dans leurs rues; au besoin, inventez des prétextes pour aller chez eux. N'allez pas avec des vêtements luxueux dans vos usines, ne vous montrez pas dans ces automobiles qui coûtent si cher. L'ouvrier vous voit et il dira: Mon patron va là-dedans pendant que moi je trime. Tenez-vous près des ouvriers. Si nous brisons cette glace qui nous sépare du peuple, si ces pauvres gens ne s'imaginent plus que nous les toisons, que nous sommes et ne nous regardent pas comme d'une caste et eux d'une autre caste, s'ils savaient que vous êtes seulement des frères aînés, si vous faisiez cela, messieurs, je suis sûr que les deux tiers des questions qui nous séparent d'avec le peuple auraient leur solution."

"Allez au peuple." Voilà ce qui sauvera la France! Voilà aussi ce que nous devons faire en Canada, si nous voulons que nos ouvriers ne s'éloignent pas de nous et ne nous regardent pas comme des étrangers sinon comme des adversaires de leurs intérêts.

:o:

Une lettre de Mgs Gibier

Mgr Gibier, évêque de Versailles a adressé à S. E. le cardinal Richard la magnifique lettre suivante :

Eminence, Je vous adresse, non pas des condoléances, mais l'expression émue de l'admiration, pleine de respect, qu'a pour vous un suffragant fier de son métropolitain.

L'Episcopat, les catholiques, toute la France honnête vous salue, vous remercie, vous acclame. Votre pourpre de cardinal apparaît à tous plus resplendissante que jamais, votre caractère plus vénérable, l'aurole de vos 87 ans plus touchante.

Vos ennemis, qui sont ceux de l'Eglise, n'ont même pas su garder la mesure dans l'injustice. Ils ont ajouté au jeu brutal de la loi l'inconvenance de la précipitation; ils n'ont respecté en vous ni la dignité de la personne humaine, ni les droits du citoyen français, ni le caractère sacré de l'évêque, ni l'intangibilité du cardinal, ni la majesté de la vieillesse. Ils ont mis sur vous leurs mains sacrilèges. L'histoire sera pour eux implacable et vengeresse. Elle dira que ces hommes furent moins que des hommes, que ces prôneurs de liberté ne furent que de vulgaires tyrans, que ces faux civilisés furent en réalité des barbares.

Honneur à vous, Eminence! Jusque ici vous étiez grand, vous étiez bon, vous étiez saint, et la vénération universelle vous était acquise. Aujourd'hui vous nous apparaissez avec je ne sais quoi d'achevé que le malheur ajoute à la vertu, avec cette supériorité exquise que donne à un homme la splendeur éternelle du droit vaincu, qu'il incarne en face de la force brutale, avec cette beauté sereine qui accompagnait les martyrs du Christ devant le tribunal des Césars et qui imposait silence aux instincts des foules païennes.

Merci, Eminence!

## L'ALLIANCE FRANÇAISE

JUGÉ PAR

## Un Religieux français expulsé

Le Rév. Père H. Lenieux, religieux français expulsé, nous écrit de Chezzetook-ouest (Nouvelle-Ecosse), au sujet de l'Alliance Française, les notes suivantes qui sont d'un grand intérêt et d'une grande valeur, parce qu'elles émanent d'un homme considérable et qui a maintes fois eu l'occasion d'aller voir au fond de cette société soi-disant philanthropique :

Monsieur le rédacteur de la "Croix",

Montréal.

Cher monsieur,

Je viens de lire dans votre estimable journal, la "Croix", écrit en français au moins celui-là, et non pas en un baragouin comme l'hypocrite "Patrie", l'article intitulé : "L'ALLIANCE FRANÇAISE SERAIT-ELLE L'ANTI-CHAMBRE DE LA MACONNERIE A MONTREAL ?"

Vous pouvez répondre hardiment, Monsieur, que cette Alliance Française est un trompe-l'œil. C'est un de ces narcotiques dont s'est servi depuis vingt ans la franc-maçonnerie française pour endormir les catholiques et faire devier un peu la mauvaise opinion que tous les honnêtes gens de France conçoivent contre cette bande de trente et quelques mille voleurs, propres à rien du tout, déclassés, fruits secs de toutes les professions, qui, pour se procurer un morceau de pain, font anti-chambre dans les immeubles du Grand Orient.

Ne craignez pas d'affirmer bien haut que les Canadiens sont des imprudents de première force en accueillant chez eux ces déclassés de l'Alliance Française et autres sociétés "ejusdem farinae".

J'étais en France, professeur dans l'Est, au début de cette société, et je me rappelle toutes les courbettes, tous les salamalecs que sont venus nous faire ces délégués de la rue Cadet (No. 16) pour essayer, afin de mieux tromper les catholiques, d'obtenir de notre part un petit mot d'approbation. Comme nous étions plus que renseignés sur les faits et gestes de cette société et surtout sur la moralité plus que douteuse de ses commis voyageurs, nous nous sommes poliment inclinés devant ces tartuffes, en leur exprimant le regret—je ne dirai pas sincère—de ne pouvoir coopérer à une œuvre qui dans notre pensée n'était destinée qu'à ruiner à l'étranger l'œuvre des missionnaires français.

Faut-il l'avouer ! Oui, et disons-le bien haut : quelques membres du clergé—ont eu la faiblesse ou plutôt l'imprudence de donner leur approbation à cette œuvre d'un nouveau genre, et, qui plus est, ont permis de mêler leur nom à tout ce que la société possède de plus répugnant.

Mon cher monsieur, vous êtes loin de la France, vous ignorez les démarches de la franc-maçonnerie auprès du clergé français pour essayer de l'attirer dans ses pièges, et, surtout, d'obtenir de sa part, au moins, le silence sur les turpitudes franc-maçonniques.

L'opinion française catholique, ainsi que celle de tous les honnêtes gens, est fixée depuis longtemps sur ces chevaliers du poignard, du couteau, des empoisonnements de toute sorte. Si un catholique se donnait la peine de faire l'historique de l'affaire Dreyfus, il lui faudrait des volumes et des volumes pour cataloguer tous les crimes,

assassinats, empoisonnements, meurtres commis en chemins de fer sur des officiers coupables de posséder le plus petit document probant, disparition par le poison lent de familles entières, etc.

Et tout cela, commis au nom de la franc-maçonnerie, pour protéger un de ses bâilleurs de fonds—le fameux traître—que tout catholique français continué à exécuter, et cela malgré le coup d'éponge donné par la fameuse cour de cassation.—On ne se gêne pas de provoquer Dreyfus et sa bande en cour d'assise, où la preuve des faits est admise, et pas un de ces fripons n'ose répondre.—Voilà ce qu'ignorent ou feignent d'ignorer la "Presse", la "Patrie" et "tutti quanti".

Autre question :

Les Canadiens, comme la plupart des Français, ignorent peut-être que la maçonnerie est une religion et que ses adeptes ont un culte, celui de maître-satan ? Ceci, je le tiens de maçons français, que j'ai connus en France. C'étaient de braves gens égarés dans ce labyrinthe par des raisons futiles—politiques et surtout financières.

A peine revêtus de leur tablier, ces gens-là regrettaient leurs démarches et ne craignaient pas, pour se faire mettre à la porte d'une société dont la fréquentation leur paraissait emyveuse, de dire tout ce qui se passait dans ces antres qui ne sont plus mystérieux pour personne.

C'est de ces pauvres égarés que j'ai appris le principal grief des maçons contre Dieu et la religion catholique. Ils ne peuvent pardonner à Dieu d'avoir inséré dans le décalogue, le sixième et le neuvième commandements ; le 7ème les gêne beaucoup, mais bien moins que le 6ème et le 9ème. Ça se comprend. Voilà les maçons, ou, comme nous les appelons en France, les "Cochons".

Dites, pour cela, que c'est honorable d'appartenir à cette société qui possède à son actif, et Panama, et la mort de Félix Faure et probablement aussi celle de Carnot.

Voilà, mon cher monsieur, des choses que je tenais à vous dire.

Je suis religieux français—expulsé—et obligé de venir chercher l'hospitalité en Canada. J'ai habité assez longtemps la France et même j'étais placé aux premières loges pour être témoin des faits que je vous signale. Si vous trouvez bon de publier ma lettre, je vous laisse libre ; trop heureux si les quelques renseignements que je donne ouvrent les yeux aux catholiques du Canada.

Veillez agréer, monsieur, mes respectueuses salutations.

H. LENIEUX.

:o:

## LA DECADENCE ECONOMIQUE

## En France et l'immoralité

W. Henri Charriaut, examinant dans un journal financier, les causes de la décadence économique de la France, s'arrête à des constatations sur la natalité qui l'expliquent en grande partie.

Voici ce qu'il dit dans l'"Economie financière" :

"Pendant que la France reste à peu près stationnaire, ses voisins prolifères dans des proportions alarmantes. L'Angleterre, l'Italie, qui étaient derrière la France il y a vingt ans, l'ont largement dépassée ; l'Allemagne oppose 61 millions d'habitants à 38,961,945 Français. Et, comme chaque millier d'Allemands produit chaque année 15 enfants environ, contre 2 correspondant à mille Français, il est facile de calculer qu'avant peu l'Allemagne sera numériquement

deux fois plus forte que la France.

"L'armée allemande sera plus forte en nombre et en qualité. Si la France veut continuer à lever un contingent sensiblement égal au sien, elle sera obligé d'enrégimenter des recrues de qualité médiocre ; d'où une mortalité (par tuberculose, notamment) considérable. Le nombre ne pourra être atteint qu'au détriment de la qualité ; l'armée sera inférieure à tous les points de vue.

"Si, laissant de côté l'éventualité d'une guerre, on envisage une longue période de paix, comme celle que nous venons de traverser depuis 1870, il faut tenir compte de la bataille industrielle.

"Le capital que représente chaque ouvrier doit être mis en balance, lorsqu'on suppose les chances de victoire. Or, le capital français sera tellement inférieur en nombre au capital allemand, anglais ou italien que sa qualité ne sera peut-être pas suffisante pour soutenir la lutte qui se prépare. Après l'entrée en ligne des Etats-Unis, voilà que le Japon, demain la Chine, chercheront à mettre la France en échec, à lui faire concurrence. Comment résister ? Malheur au peuple chez lequel la main-d'œuvre sera rare et chère ! La France n'a-t-elle pas, en outre, les plus belles colonies du monde après l'Angleterre ? Mais comment utiliser des colonies si la métropole n'a pas un trop-plein à déverser, à utiliser ? Il y a un danger aveuglant à avoir une population stationnaire quand on est entouré de voisins trop prolifiques.

"La balance des naissances et des décès en France, pour 1905, se solda par un excédent de 37,129 naissances seulement, inférieur d'un tiers à celui de 1904 : 57,026. La diminution de cet excédent, par rapport à l'année précédente, est l'effet à la fois d'un nouvel abaissement du nombre des naissances—on a enregistré en 1905, 10,938 naissances en moins qu'en 1904,—et une augmentation du nombre de décès, lequel est, en 1905, supérieur de 8,968 unités à celui de 1904.

"Il y a quelques jours, dans le quartier du Temple, une affiche, placardée sur tous les murs invitait les ouvriers à se rendre à la conférence où un orateur devait les mettre en garde contre les inconvénients de la maternité. Sur la place de la Concorde, la semaine dernière, plusieurs camelots distribuaient, sous l'œil paternel des sergents de ville, les prospectus d'un livre où l'auteur révélait les moyens de combattre la natalité française. Un journal propage, dans les familles prolétaires, avec le concours de nombreux médecins et de non moins nombreux pharmaciens, les principes et les procédés de Malthus.".....

Dans quinze ans — et qu'est-ce que quinze ans dans la vie d'une nation ! — il y aura de 75 à 80 millions d'Allemands, c'est-à-dire, deux Allemands pour un Français. Il n'est pas téméraire de dire qu'alors plus encore qu'aujourd'hui, la nation maîtresse du continent, il y a un siècle, aura dégringolé au 6e rang des peuples d'Europe.

Dans les combinaisons diplomatiques et les alliances internationales, elle comptera tout juste comme un appoint, ainsi que le remarquait cruellement le "Times", il y a quelques mois à propos de l'entente cordiale, quelque chose comme un zéro à côté d'un chiffre pour en augmenter la puissance ! N'est-il pas frappant de constater que la décadence de la France est rigoureusement annexée à son immoralité ? Jamais et nulle part l'ordure et l'impudicité ne couleront aussi abondamment et aussi publiquement qu'en France ! Et toute cette boue monte avec la puissance maçonnique laquelle est littéralement proportionnelle !

Quelle leçon pour les peuples qui

veulent garder leur force et leur rang dans le monde ! Et quelle énergie de tels exemples doivent suggérer contre l'anticléricalisme laïcisateur, pillard et paillard !

Et que penser de la "Patrie" qui est venue nous dire, lors de l'arrivée de M. d'Allemagne, consul français, pour flatter celui-ci et ceux qui l'envoient évidemment, que la France était le pays le plus prospère du monde, etc. ?

:o:

## Mouvement catholique et politique à l'étranger

## ALLEMAGNE

Le Reichstag allemand est dissous. Durant la grande bataille électorale qui est déjà commencée, les coups réunis des libéraux, des démocrates et des socialistes seront dirigés contre le centre, mais celui-ci les attend avec calme et assurance.

Les élections vont donc se faire sur cette plate forme : briser le Centre, renverser la "tour inexpugnable" former le Bloc et revenir aux anciennes traditions du libéralisme avec son système de parti pris sur le terrain religieux, comme sur le terrain social. D'aucuns même parlent et avec une certaine vraisemblance, de changement de constitution, de réforme du suffrage universel, de coup d'Etat : gros mots qui trahissent les sentiments d'un grand nombre de hobereaux, désireux toujours de jouir des honneurs, sans souci, sans travail. Il est inutile de s'arrêter à ces considérations. On l'a dit avec raison, c'est de la démenée politique.

Cependant, l'agitation socialiste va se donner libre carrière et entraîner à sa suite des milliers de travailleurs.

D'un autre côté, les Polonais reviendront à la Chambre plus nombreux, plus décidés. Le gouvernement ne pouvait leur rendre de meilleur service en dissolvant les Chambres.

Les élections auront lieu le 25 janvier courant. D'après la constitution, elles doivent se faire dans les 30 jours qui suivent la dissolution du Reichstag. Mais la lutte promet d'être très chaude et très féconde en péripéties de toutes sortes.

Les partis en présence sont les Conservateurs avec 79 membres, les Nationaux Libéraux avec 51, les Libéraux avec 36, le Centre avec 100, les Socialistes avec 79, les Agrariens et Antisémites avec 21, les Particularistes avec 31.

Tout le monde reconnaît que presque tous les députés du Centre, sauf une douzaine, ont d'avance leur majorité assurée dans les circonscriptions catholiques. Sur cette douzaine, deux ou trois à peine sont susceptibles d'être battus par le bloc ; les autres ne sont susceptibles d'être remplacés que par les socialistes et les Polonais.

## ESPAGNE

Un comité de dames de l'aristocratie espagnole, présidé par la duchesse de Baylen, a présenté à Alphonse XIII une adresse couverte de 50,000 signatures de femmes pour protester contre la loi sur les associations, qui atteint la liberté des congrégations religieuses.

El Heraldo, de Madrid, dit que le jeune roi a répondu ce qui suit :

"Je vous reçois avec plaisir et comprends fort bien vos désirs. Je suis aussi fervent catholique que vous-mêmes. Pourtant je ne peux faire que fort peu dans la chose qu'il s'agit. Je suis, avant tout, roi constitutionnel. Ce sont les Cortès, sur l'initiative de mon gouvernement ou d'accord avec lui, qui s'occupent et résolvent les choses nationales."

"Tout ce que je peux faire c'est de remettre votre exposé à mon gouvernement, qui fera ce qu'il jugera nécessaire."

## JAPON

Mgr Berlioz, évêque d'Hakodati (Japon) a fait à un journaliste les déclarations suivantes :

"Depuis que le Japon fut ouvert à la civilisation, jusque vers 1800, le protestantisme fit certains progrès. Cela tient à ce que les Japonais sont très instruits et ont une véritable passion pour l'étude. Les statistiques établissent, en effet, que les écoles primaires pour garçons sont fréquentées, dans tout le territoire, par 96 % de la population, et celles pour les filles, par 80 %. Il y a des districts où ce pourcentage atteint même, 98, 99 et 100."

"Les protestants ont su tirer profit de

cette situation et ont fondé, dans chaque ville un peu importante, des lycées où ils enseignent l'anglais et l'allemand, et, à Tokio, une université. Ces établissements ont eu un certain succès, car le Japonais apprécie parfaitement la qualité de l'enseignement qu'on lui offre et comprend admirablement que les langues étrangères sont mieux enseignées par des professeurs chrétiens que par leurs nationaux. De là, un certain engouement pour le protestantisme, qui tomba cependant, dès qu'on pu apprécier la variété infinie des doctrines et leur instabilité.

"Ce mouvement cessa vers 1890, pour faire place, grâce à l'influence des idées occidentales et surtout des étudiants japonais, sortis des universités allemandes, à un matérialisme très accentué, qui prit rapidement position dans l'enseignement officiel. Les journaux et les revues le répandirent partout et, la fondation de la Chambre des députés créant un courant de chauvinisme, les Japonais de la classe élevée en vinrent à considérer la religion comme un stigmate de barbarie et de sentimentalisme, dont ils eurent à honneur de se débarrasser ! En fait, l'enseignement japonais, parfaitement comparable à celui des pays européens, ne pêche que par l'histoire, qui procède d'un point de vue un peu étroit, et la philosophie, véritable chaos où s'entre-mêlent en un bizarre amalgame les doctrines xopenhaueriennes, kantienne et nietzchéennes.

— Et cela continue encore ?

— Non. Depuis la guerre, chose curieuse, une réaction s'est fait jour et le Japon s'oriente vers de plus consolantes idées. Les Marianites, employant le thème qui a bien réussi aux protestants pendant un certain temps, ont fondé des collèges prospères. A Tokio, par exemple, ils ont plus de 500 élèves. C'est toujours l'étude des langues, qui attire les Japonais vers ces établissements et comme ils sont généralement pauvres en idées, ils aiment qu'on leur en offre et apprécient de mieux en mieux nos manuels orthodoxes. Il s'agirait d'étendre encore cet enseignement et peut-être de le couronner par l'institution, à Tokio, d'une université catholique.

Le peuple japonais, en effet, n'est pas anti-religieux ; il est seulement a-religieux. Mais il commence à s'apercevoir qu'il ne saurait instaurer une religion sur des bases scientifiques et que la vérité est plus haut et plus loin. Il a soif d'une doctrine stable, fixe consolante, vraiment humaine. Il apprécierait un sentiment de fraternité qui est mort chez lui. Notre religion lui offre tout cela. Un professeur japonais de l'Ecole des Religions comparées, à Tokio, M. Anesaki, l'a encore montré récemment et a exalté ce culte où se retrouvait si parfaitement ce principe d'obéissance, cher au Japon. Il s'agit donc, en Europe, de soutenir ce mouvement, et de ne pas oublier l'œuvre de la propagation de la Foi.

"Ne perdons pas de vue que la Chine est infestée en ce moment de professeurs japonais et qu'elle vient de se donner une constitution calquée sur celle de l'Empire. Le péril jaune existe ; la grande muraille est percée à jour et une étincelle peut précipiter sur le vieux monde ce peuple jeune, actif, et si froidement militariste, orgueilleux et sceptique. L'extrême Orient sera ce que nous en ferons. A nous donc d'y instaurer une religion, inspirée des principes de justice, de bonté et de fraternité humaine..."

:o:

## LE NOUVEL ARCHEVECHE DE PARIS

Lorsque Jean de Joly, secrétaire des commandements de la famille de Condé, fut chargé, vers 1772, de diriger les travaux du palais — l'actuel Palais Bourbon de Paris — que le fastueux prince Louis-Joseph faisait élever sur les rives de la Seine, à l'extrémité de l'ancienne Grenouillère, il obtint de son maître l'autorisation de se ménager, dans le voisinage, une demeure d'où il lui serait facile de surveiller de près les travaux entrepris.

L'endroit choisi était situé en haut de la rue de Bourgogne, à droite en venant de la rivière, sur l'emplacement des Ecuries de la Reine récemment transférées aux Tuileries.

L'hôtel de Jean de Joly existe toujours et son ordonnancement n'a guère varié depuis qu'il fut construite. C'est lui qui abriterait le cardinal archevêque de Paris lorsqu'il aura quitté l'hôtel de M. Denys Cochin.

**Manifestations nécessaires**

Les chrétiens laïques des Etats-Unis commencent, comme on le verra plus loin, à donner un bel et très opportun exemple à ceux du Canada en manifestant leur indignation contre la persécution qui frappe actuellement les catholiques de France.

Déjà nos évêques ont élevé leurs voix autorisées.

Citons entre autres, N.N. S.S. Bruchési, de Montréal, Langevin, de Saint-Boniface, Duhamel, d'Ottawa, Archangeault, de Joliette...

Pourquoi les citoyens catholiques du Canada français n'agiraient-ils pas de même que les citoyens catholiques des Etats-Unis, les Polonais, les Italiens, les Hongrois, etc.

Le Canada catholique français qui a envoyé des zouaves pontificaux à Pie IX, ne se souviendrait-il pas des frères catholiques de France aux prises avec la franc-maçonnerie ?

Pourquoi les citoyens catholiques de Montréal, de Québec, etc., etc., ne manifesteraient-ils pas en masse, publiquement, par assemblées, cortèges, adresses et protestations, leurs sympathies pour ceux de France ?

Et pourquoi ces protestations de l'opinion publique, ne seraient-elles pas significatives au gouvernement de la République française ?

Peuple canadien, répondez !...

CIVES

**MANIFESTATIONS CATHOLIQUES**

Le *Star*, feuille protestante, reçoit de Kingston, état de New-York, la dépêche suivante, datée du 24 décembre :

« Les membres des sociétés appartenant à l'église de Saint-Coleman de Kingston ont adopté des résolutions protestant contre la conduite du gouvernement français à l'égard de l'Eglise catholique. Les sociétés italiennes et hongroises de Chicago se joignent à cette protestation. Un cortège de 800 hommes, musique en tête, se rendit à l'église Saint-Coleman où une messe fut célébrée par le R. P. R. A. Weir, curé desservant, qui prononça un discours flétrissant cette conduite. Les sociétés se rendirent ensuite dans la salle de Kingston-Est où d'autres discours furent prononcés et des résolutions adoptées. Le cortège portait des drapeaux pontificaux, irlandais, hongrois, italiens et polonais. »

On mande de Toledo (Ohio), le 24 décembre :

Le « Memorial Hall » de Toledo était comble, hier, de citoyens assemblés pour protester contre la persécution de l'Eglise catholique par le gouvernement français. D'énergiques résolutions ont été adoptées et des câblagrammes envoyés en latin au Pape et en français au Cardinal Richard, de Paris ; les copies de ces résolutions ont été expédiées au Président Roosevelt, à l'ambassadeur de France à Washington, aux sénateurs Fora Kee et Dick, au député Southard et au gouverneur Harris.

**A propos de M. Godfroy Langlois**

On nous écrit :

Monsieur le Rédacteur,

Ne pourriez-vous pas avec l'aide de quelques amis et autres entreprendre une bonne croisade pour que le gouvernement enlève la direction de son journal officiel, le *Canada*, à monsieur Godfroy Langlois ?...

C'est un vrai désavantage pour le parti libéral d'avoir un tel homme à la tête de son principal organe.

Des citoyens,

Par JEAN-PAUL, libéral.

**AUX PRIERES**

—Le Rév. Père Georges Blanchet O. M. I., de la Colombie Anglaise.

**Deux nouvelles sottises de la 'Patrie'**

La « Patrie », pour se disculper d'avoir publié sans commentaires des dépêches et des reproductions de journaux étrangers, qui étaient de nature à nuire à l'Eglise, dit dans son édition du 24 décembre, dernier :

« Nous sommes sûrs que « L'Osservatore Romano », l'organe personnel du Pape, ne cache à ses lecteurs rien de ce que disent les hommes d'état français.

« Nous tenons dans notre main, au moment même où nous traçons ces lignes, le No. de « L'Univers » du 12 de décembre. Il contient :

1o. La circulaire adressée par M. Briand, ministre des cultes, aux préfets, leur donnant instruction de faire constater les manquements à la loi dans le but de permettre des poursuites judiciaires, le cas échéant ;

2o. Un entretien du ministre des cultes avec un rédacteur de l'« Echo de Paris ».

« M. Briand a fait des allégués très graves. « L'Univers » croit qu'il est du devoir des catholiques de les lire.

« Pourquoi les journaux catholiques français de cette province, seraient-ils accusés d'irrégularité, d'impunité, parce qu'ils suivent l'exemple de leurs confrères les plus éminemment orthodoxes de la presse française et européenne ? »

Nous avons, nous aussi, sous les yeux, en ce moment l'« Univers » du 12 décembre, et j'y vois en première page un très long article de M. Henri Bazire commentant la dite circulaire Briand, comme elle mérite de l'être, c'est-à-dire dans le sens catholique.

L'« Univers » avertit donc ses lecteurs que la circulaire Briand est un poison.

Est-ce ainsi que la « Patrie » agit, quand elle publie à pleines colonnes des insanités dont elle ne donne pas la provenance, comme si elles étaient fondées.

D'ailleurs, le fait de publier sans commentaires dans un journal catholique de France, la circulaire Briand ou tout autre document de même nature, ne peut être une faute et une cause de dangers pour les lecteurs de ce journal. Car, il suffit de leur dire que c'est Briand qui est l'auteur de cette pièce ministérielle pour que celle-ci soit tout de suite classée parmi les lectures auxquelles il faut prendre garde.

En outre, les lecteurs de l'« Univers », parce qu'ils sont plus instruits et plus capables, par conséquent, de distinguer un poison littéraire de ce qui n'en est pas un, peuvent lire, sans notes explicatives, des choses qui, lues par ceux de la « Patrie », seraient mal interprétées et causeraient des torts à l'Eglise ou à la cause de Dieu. C'est pourquoi l'« Univers » peut se permettre de publier, même sans commentaires, pourvu qu'il en donne la provenance, des extraits d'articles anticatholiques de l'« Aurore », de la « Lanterne » ou de la « Liberté », journaux réputés anti-cléricaux ; car tous les français savent ce que sont ces journaux et de quel bois ils se chauffent. On est prévenu contre eux. On ne les croit pas. Leurs dires, dans l'esprit du lecteur catholique, se tournent plutôt contre eux. C'est d'ailleurs, souvent, en montrant au grand jour les turpitudes des hommes, qu'on les rend plus abjectes et plus repoussantes.

L'« Osservatore Romano » que la « Patrie » appelle aussi pour témoigner en sa faveur, n'est pas, nos lecteurs le savent, un journal d'informations, mais d'« enseignement ». C'est l'organe du Vatican. Rien n'y est publié, absolument rien qui puisse prêter à l'équivoque et—est-il besoin de le dire ?—faire tant soit peu tort à l'Eglise.

La « Patrie », afin de se laver des accusations que nous avons portées contre elle, ou, plutôt, afin de tromper ses lecteurs et se faire prendre pour un inoffensif « bloc enfariné », vient donc de commettre deux nouvelles sottises en insinuant que l'« Univers » et l'« Osservatore Romano » tombent dans les fautes que nous lui reprochons.

JOSEPH BEGIN.

**L'abbé Henri Clemenceau**

Massacré le 10 juillet 1792

Le *Pelerin*, dans son numéro du 23 décembre 1906, reproduit une estampe représentant le martyr de l'abbé Henri Clemenceau de la Bouillerie, curé de la cathédrale et vicaire général de Nîmes. Ce martyr de la Révolution française est, à ce qu'il paraît, le grand oncle du persécuteur actuel de l'Eglise de France, M. Georges Clemenceau. Oublieux de traditions glorieuses, M. Clemenceau n'est donc qu'un renégat et mérite bien le nom qu'ils se donne en disant : « Satan est mon père. »

Le petit neveu de ces premiers martyrs qui frappe à son tour les prêtres, ne s'étonnera pas de rencontrer en ceux-ci la même vaillance que trouvèrent en son grand oncle ses prédécesseurs, les révolutionnaires de 1792.

Non, les prêtres de France n'ont pas dégénéré.

Les lumières du ciel que, malgré sa bravade, Viviani n'a pu encore éteindre, leur montreront le ciel, même à travers les douleurs du martyre.

HENRI BERNARD

**La persécution religieuse EN FRANCE**

**L'OSSERVATORE ROMANO ET M. BRIAND**

L'« Osservatore Romano » fait les réflexions suivantes sur la nouvelle loi Briand :

« Notons seulement combien vraiment phénoménale est l'audace odieuse de M. Briand lorsqu'il dit que le Pape a asservi les catholiques français, tandis que lui-même, avec ses projets de loi réitérés, et son dernier en particulier, met les catholiques, le culte, l'Eglise même à la merci du caprice et de l'arbitraire du pouvoir civil. « Non moins phénoménale est son audace quand il vient encore parler de sa modération qui n'est égalée et même surpassée que par son hypocrisie raffinée quand il se pose en paladin et en défenseur de la libre organisation des catholiques. »

« Mais où son hypocrisie atteint une limite qui ne fut jamais et ne peut être dépassée par personne, c'est lorsqu'il prétend donner à croire aux naïfs et aux niais que les évêques de France ont supplié à mains jointes le gouvernement de les chasser avec violence de leurs sièges. »

« Nous savons bien ce que peuvent signifier ces insinuations malveillantes sur les lèvres de M. Briand ; elles revèlent peut-être une nouvelle tentative faite secrètement par lui pour détacher les évêques français du Saint-Siège, en leur offrant leur maintien pacifique dans leurs résidences respec-

tives, à condition qu'ils se montrent soumis aux prescriptions de la loi civique, offre que naturellement les évêques auront repoussée dédaigneusement, préférant les ennuis et les privations à l'acceptation d'offres séductrices. »

« La loi de M. Briand, bien que reconnue monstrueuse et absurde par ses amis eux-mêmes, a été approuvée à une notable majorité, et cela, étant donnée la composition actuelle de la Chambre française, ne nous surprend pas le moins du monde ; ce que nous ne pouvons laisser passer sous silence et ce qui provoque nos justes protestations, c'est que M. Briand ait voulu mettre à son œuvre perverse le dernier sceau de son hypocrisie et de sa déloyauté. »

**DOULOUREUSE STATISTIQUE**

Il résulte d'une statistique établie au ministère de l'intérieur qu'à la date du 24 décembre 1906, en outre un grand nombre de presbytères et d'églises, 225 établissements ecclésiastiques ont été évacués ; dont : 69 archevêchés, 73 grands séminaires et 83 petits séminaires.

**CE QUE DISENT LES CATHOLIQUES ET LES SOCIALISTES ITALIENS**

A Rome, les socialistes essaient d'exploiter contre le Pape les événements de France. Ils ont convoqué socialistes, républicains, radicaux, tous les ouvriers, tous les anticléricaux près du monument de Giordano Bruno, à deux pas du palais Farnèse.

Cette solidarité anticléricale a voulu percer jusqu'à Montecitorio. Le 11 décembre, un député, M. Mirabelli a « envoyé un salut » au gouvernement français. Le lendemain, à propos des dépenses extraordinaires pour la guerre, le citoyen Ferri a trouvé moyen de « féliciter la France de la bataille qu'elle mène contre l'église catholique », et d'inviter le gouvernement à faire, de même, de la grande politique.

Le président du conseil, M. Giolitti lui a répondu : « M. Ferri trouve fort civilisés les pays où se produisent des événements qui troublent la paix sociale. Vous citez des scènes violentes comme preuves de vitalité politique, je vous avoue que je ne crois pas qu'il faille désirer ce genre de vitalité politique. Il y a en ce moment des pays qui sont en pleine agitation. L'Italie heureusement s'occupe en paix de ses finances et des services publics. »

On ne peut dire que ces paroles de M. Giolitti aient visé spécialement la France, elles ne l'excluaient certainement pas, après que le député Ferri en avait directement parlé.

A ce moment précis, M. Ferri avait d'ailleurs été interrompu par M. Cornaggia : « C'est une bataille odieuse, lui avait crié le député catholique ; n'insultez pas les faibles. »

M. Cornaggia et son nouveau collègue catholique, M. Mauri, n'ont pas refusé de répondre à un journal de Bologne qui leur demandait leur avis sur les choses de France. « Chez nous, dit M. Mauri, nous croyons que la majorité apparente des catholiques français a eu le tort grave de s'enliser dans les formules du passé, dans le culte de revendications historiques superflues, au lieu de s'adonner à une vigoureuse action de progrès social ; ils ont ainsi laissé s'opérer une séparation de jour en jour plus profonde entre eux et l'âme populaire. Mais aujourd'hui, dans l'heure pénible et amère de la pleine bataille, nous ne

pouvons plus sentir autre chose que la solidarité avec des frères opprimés par des adversaires qui exploitent brutalement leur faiblesse, fruit de leur erreur. Aspirant que nous sommes à une liberté toujours plus grande et toujours meilleure, nous revendiquons avec eux la liberté première, le premier degré de la liberté, celle de manifester sans entraves ni compressions iniques cette foi qui est la base de l'honnêteté et de la justice pour tous. »

**L'ORGANISATION CATHOLIQUE EN FRANCE**

Nous tenons à souligner le discours que le distingué Mgr Delamain, coadjuteur de Cambrai, a fait il y a quelques jours, au congrès de la jeunesse catholique de Lille :

Mgr le coadjuteur constate d'abord l'éparpillement des œuvres et le manque de cohésion des catholiques. Cette cohésion se fera sous le couvert de la hiérarchie ecclésiastique. « Eh bien ! s'écrie Sa Grandeur, votre évêque va se mettre à votre tête. Je vous propose un contrat d'honneur : Voulez-vous être avec moi à la vie, à la mort ? » Oui, oui ! s'écrie l'assemblée applaudissant Mgr le coadjuteur et trépidant de joie. On entend quelqu'un murmurer : Enfin, nous avons un évêque !

Mgr Delamain remercie l'assemblée de l'ovation magnifique et vraiment spontanée dont il vient d'être l'objet et il reprend : « Permettez-moi de vous dire que vous piétinez sur place ! ( Vifs applaudissements ). Vous avez ici un grand comité qui a fait beaucoup de choses et qui a entrepris ce merveilleux foyer d'action qu'ont été vos Congrès annuels. » Mais plus rien. Ne soyons pas mégalo-manes qui sont tout en tête et ont un corps ridiculement menu ! ( On rit ). Il nous reste donc beaucoup à faire et le temps presse... Jus- qu'au dernier moment, les catholiques ont refusé de voir où on les menait et maintenant les voici en plein gâchis, en pleine décadence ! Je vous demande d'aider l'épiscopat. »

Mgr Delamain déclare qu'il se met résolument à la tête du Comité Catholique départemental et il donne à MM. les curés la consigne de multiplier les comités paroissiaux. Il faut en établir « immédiatement » dans les centres importants du diocèse, puis, « progressivement », dans les autres communes. « Décréter la création d'un comité dans chaque paroisse, ce serait, dit-il, trop embrasser. Dans trois mois, il n'y aurait plus rien. Ne soyons pas mégalo-manes. »

Incidemment Sa Grandeur reconnaît que précédemment les évêques n'osaient pas se mettre à la tête d'une organisation. « Le Concordat, dit-il, est le régime idéal pour les nations en paix, sous des gouvernements religieux ou simplement honnêtes. Mais c'est une cangue infâme sous un gouvernement maçonnique ! Je n'hésite pas à dire que, moi, je ne regrette pas la Séparation ! On a voulu, il est vrai, nous imposer une collection de chaînes, mais nous la repoussons du pied. Nous ne voulons pas présenter les pieds et les mains à ces chaînes. Nous avons la liberté non celle de la loi, mais celle que nous prenons !... Oui, nous nous sentons beaucoup plus libres, je le reconnais volontiers. Je sais bien que cette liberté nous coûte 3 ou 400 millions de biens légitimes et nous cause en ce moment des douleurs bien cruelles, mais on ne saurait payer trop cher la liberté de la parole divine, la sainte liberté de l'Eglise. »

Des applaudissements prolongés accueillent ces fières paroles.